

**DEPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR
ARRONDISSEMENT DE NOGENT-LE-ROTROU
CANTON DE NOGENT-LE-ROTROU
COMMUNE DE CHASSANT**

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 JUILLET 2020**

L'an deux mil vingt, le 10 du mois de juillet à 19 heures 30, se sont réunis dans la salle polyvalente, les membres du conseil municipal de la commune de Chassant, sous la présidence de Monsieur Yves RUEL, Maire, dûment convoqués le 3 juillet 2020.

Présents : M. Yves RUEL, Mme Dorothee SINGLAS, Mme Carole AVELINE, Mme Elisabeth DESTOUCHES, M. Sébastien SALIOU, M. Guy SALOMOND, Mme Martine PERCHE, Mme Sylvie BLANCHART, M. Hugues DE JOUVENEL, Mme Annick MONTAUDOIN, M. Guy FOUCAULT,

Formant la majorité des membres en exercice.

Le secrétariat est assuré par : M. Sébastien SALIOU

I – Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal

Le compte rendu de la dernière réunion du conseil municipal en date du 22 juin 2020 est approuvé à l'unanimité.

II – Résultat de la sous-commission de sécurité

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la visite des locaux par la commission de sécurité le 23 juin, à laquelle il avait convié le maître d'œuvre, l'APAVE et les membres de la commission bâtiments pour l'assister.

Lors de la réunion de la sous-commission de sécurité le 30 juin, les membres n'ont pu émettre un avis à la réception des travaux, selon les prescriptions suivantes :

- Fournir un rapport de vérification réglementaire sur mise en demeure élaboré par un organisme agréé portant sur un diagnostic de stabilité concernant les travaux réalisés lors de la mise en place de l'ascenseur ou à défaut tout document d'un organisme agréé par le ministère de l'intérieur justifiant de la stabilité à froid de l'établissement.
- Donner suite aux observations formulées par l'APAVE et mentionnées dans son rapport de vérifications réglementaires après travaux et transmettre au secrétariat de la sous-commission départementale l'attestation du technicien compétent ayant réalisé les travaux correspondant à la levée des observations.

Lors de la réunion de la sous-commission de sécurité le 30 juin, les membres ont émis un avis favorable à la visite périodique de l'établissement, selon les prescriptions suivantes :

- Instruire le personnel sur la conduite à tenir en cas d'incendie et manipulation des extincteurs
- Isoler les locaux au rez de chaussée et installer des portes coupe-feu
- Revoir le fonctionnement des blocs d'éclairage de sécurité d'évacuation
- Supprimer tout stockage dans le sas et le local chaudière
- Reboucher les anciennes gaines de soufflage situées en plafond côté école
- Effectuer une vérification générale des blocs portes coupe-feu et issues de secours

Monsieur le Maire informe également qu'il a demandé le reclassement du bâtiment, à savoir passage en catégorie 5 au lieu de catégorie 4.

La commune est convoquée à nouveau pour la réunion de la sous-commission de sécurité le 21 juillet.

III – Appel d’offres pour les travaux du bâtiment annexe de l’école

Monsieur le Maire propose au conseil municipal la rénovation énergétique du bâtiment annexe de l’école, servant de salle de sport pour les élèves.

Les travaux envisagés comprennent l’étanchéité, les menuiseries extérieures, les faux plafonds et isolation, ainsi que l’électricité et la peinture.

Compte tenu des estimations, il convient de lancer un appel d’offres pour les 5 lots et de faire appel à un bureau d’études.

Il conviendra également de déposer une déclaration préalable de travaux.

Le conseil municipal accepte de lancer l’appel d’offres pour la rénovation énergétique du bâtiment annexe de l’école.

IV – Horaires de l’accueil périscolaire

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que deux familles hors commune souhaitent inscrire leurs enfants à l’école de Chassant. L’une d’elles a besoin que l’horaire de la garderie soit avancé à 7h15 au lieu de 7h30. Toutefois, la commune n’a pas encore reçu les papiers d’inscription ni la radiation de l’ancienne école.

Monsieur le Maire propose de décaler les horaires de travail de la cantinière afin qu’elle assure la garderie de 7h15 à 7h30, si l’inscription est confirmée.

IV – Evolution du poste d’adjoint technique

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l’adjoint technique à 26 heures doit prendre sa retraite au 1^{er} octobre 2020.

Toutefois, aucun écrit n’a été adressé à la mairie, que ce soit pour prendre la retraite ou demander le maintien en activité.

M. de Jouvenel va se renseigner sur la façon de résoudre ce problème.

XII – Questions diverses

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l’arrêt demandé à Chassant pour le transport scolaire vers Nogent-le-Rotrou devrait être accordé pour la rentrée scolaire 2020. Une navette, assurée par les cars Lécuyer, sera mise en place entre Chassant et Thiron-Gardais.

Concernant le dossier de souscription à la Fondation du Patrimoine, il convient de transmettre à M. Saliou les photos des bancs clos et du sol endommagé pour compléter le dossier de restauration.

Monsieur le Maire laisse la parole aux élus qui souhaitent s’exprimer :

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 00.

M. RUEL Yves

Mme SINGLAS Dorothée

Mme AVELINE Carole

Mme DESTOUCHES
Elisabeth

M. SALIOU Sébastien

M. SALOMOND Guy

Mme PERCHE Martine

Mme BLANCHART Sylvie

M. DE JOUVENEL Hugues

Mme MONTAUDOIN
Annick

M. FOUCAULT Guy